Revue des Lettres, Arts, sciences de l'imaginaire et Sciences humaines

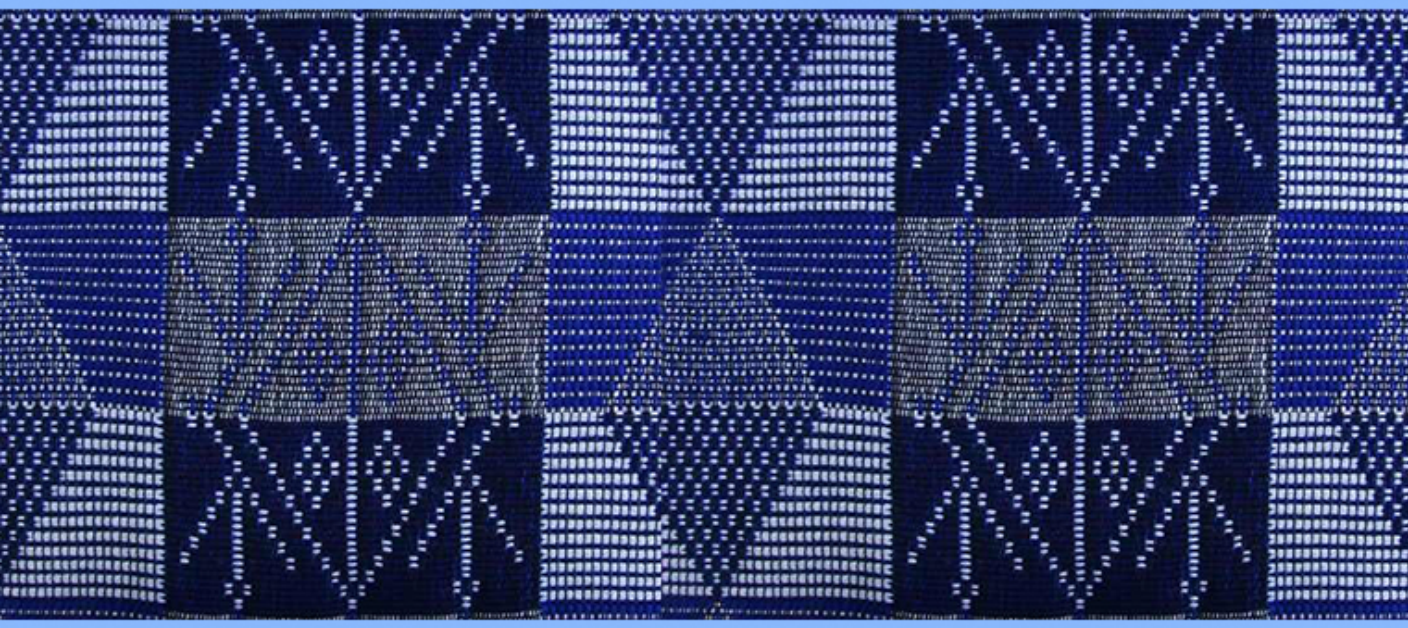

ISSN 2308-7676

Volume 26ième,
n°1, Mars 2024

Comité Scientifique de Revue

ADOM, Marie-Clémence, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOA, Thiémélé Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

COULIBALY, Adama, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KOFFI LEZOU, Aimée Danielle, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC

KOUADIO, N'guessan Jérémie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

KOUAKOU, Jean-Marie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

LY Amadou, Professeur des Universités, Université Cheick Anta Diop

MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB

SIDIBE, Valy, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou

VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université de Paris XIII

VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau

WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

---

Comité de Lecture

ADOM, Marie-Clémence, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI Diané Véronique, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEDIA, Jean-Fernand, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

BODO Cyprien, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

IBO, Lydie, Professeur des Université, Université Alassane Ouattara

KONANDRI Affoué Virginie, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

KONÉ, Klohinwélé, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

LARROUX N'GUESSAN, Béatrice, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

MONGUI, Pierre-Claver, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

N'GORAN, Koffi David, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

TOH, Bi Tié Emmanuel, Professeur des Université, Université Alassane Ouattara

---

Organisation

Dir. Publication / KONANDRI Affoué Virginie,
Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny

Secrétariat rédaction / ASSI Diané Véronique,
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

Production / NGBOFFAI Roland,
Assistant, Université Péléforo GBON de Korhogo

SOMMAIRE

Bernard Mulo FARENKIA, Cape Breton University (Canada), **Requête, réaction à la requête et gestion des faces en français au Cameroun ……... page 04**

Daouda SYLLA, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), **De la conception à la représentation du terrorisme dans *L'Attentat* de Yasmina Khadra ……... page 35**

Samah HABACHI, Institut Supérieur des Langues de Tunis (Université de Carthage, Tunisie), **La manipulation de la citation littéraire dans les dictionnaires ……... page 59**

Nesta ANGHILE MADOLA, Université Omar Bongo (Gabon), **Masque et sexualités dans *Au bout du silence* de Laurent Owondo ……... page 73**

Vanié Cyrille SIKA BI, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), **La tentation mystique dans les récits poétiques surréalistes. Une lecture des textes de René Crevel, Robert Desnos et André Breton ……... page 97**

Nour El Houda BELABBES et Hicham BEN DIKIA, Université Ibn Zohr, FLSH, Agadir (Maroc), **De l'obstacle à l'opportunité : le conflit comme catalyseur de l'apprentissage des langues étrangères ……... page 115**

Théodore GUEU Keugongo, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire), **Les actes menaçants indirects pour la face négative dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma ……... page 135**

Hind EL BAZ, Université Moulay Ismail, FLSH de Meknès (Maroc), **Histoire de la communauté juive au Maroc : une cohabitation multiséculaire ……... page 155**

Maurice LABA, Université de Douala (Cameroun), **Identité, interculturalité et politique culturelle dans des écrits des migrants africains en allemand ……... page 176**

Bernadin KOUMA, Bienvenue Reine ZIGUIZANGA, Roselyne COMPAORÉ, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso), **Matériaux linguistiques et expression de la terreur dans *Les Désarticulés* de Didier Ouédraogo ……... page 204**

Requête, réaction à la requête et gestion des faces en français au Cameroun

Bernard Mulo FARENKIA

Cape Breton University

bernard_farenkia@cbu.ca

Résumé

Cette étude se propose d'analyser le fonctionnement des échanges « requêtes-réactions aux requêtes » en français au Cameroun, en vue de mettre en lumière les enjeux de faces observables au cours de ces échanges et d'examiner la manière dont la gestion des faces sous-tend les choix pragmatiques et linguistiques des interlocuteurs. Les résultats de l'analyse, basée sur des exemples produits dans une situation de proximité relationnelle, attestent de la préférence des locuteurs pour des enchainements positifs. L'étude révèle par ailleurs la prédilection de certaines stratégies de requêtes et certains types de réponses aux requêtes, indiquant leur importance dans la gestion des relations interpersonnelles.

Mots-clés : Requête, réaction à la requête, faces, français au Cameroun

Abstract

This study examines request-request response exchanges in French in Cameroon, with the aim to highlight face considerations and their impact on pragmatic and linguistic choices during such these exchanges. The findings of the analysis, based on data produced in a situation involving social closeness, reveal a preference for positive request-response sequences. The study also reveals the recurrence of certain request strategies and types of request responses, thus highlighting their importance in the negotiation of interpersonal relationships.

Keywords: Request, request response, faces, French in Cameroon

Introduction

Si plusieurs travaux ont déjà examiné les requêtes en français et dans d'autres langues (voir section 2.2), les réactions aux requêtes ont été très peu étudiées. Dans la plupart des travaux disponibles, il est généralement question de mettre en évidence les modes de réalisation des requêtes et leur variation en fonction des enjeux des faces déterminés par le degré de familiarité et la relation verticale entre les interlocuteurs ainsi que le poids de l'imposition que représente l'acte de requête. Au centre de certains travaux se trouve aussi la question de la variation culturelle des formes de requête. Le propos de la présente contribution est d'examiner des stratégies de requête et de réponse aux requêtes utilisées par des locuteurs camerounais francophones. À cet effet, nous présenterons, après cette introduction, le cadre théorique de l'analyse (section 2), ensuite la méthodologie (section 3). Les stratégies de requête et les types de réactions aux requêtes seront analysées dans la section 4.

2. Cadre théorique

2.1 Requête, réaction à la requête et politesse

La requête est un acte directif : elle constitue une tentative de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'interlocuteur (cf. C. Kerbrat-Orecchioni, 2005). Toutefois, la requête se démarque des autres actes directifs comme le conseil et l'injonction. Alors qu'avec la requête l'action demandée profite au locuteur, l'acte demandé dans le conseil profite plutôt à l'interlocuteur. La requête diffère de l'injonction au niveau du rapport de force : l'injonction est réalisée par

NODUS SCIENDI ISSN 2308-7676

un locuteur occupant la position haute et l'interlocuteur n'a pas la possibilité de refuser. Ce qui n'est pas toujours le cas avec la requête, même si le rapport de force peut, dans certains cas, avoir une influence sur le choix des types de formulations.

Par ailleurs, la requête est « pourvue d'une forte charge relationnelle, d'où les précautions avec lesquelles on la manipule dans l'interaction. Il en est de même des réactions à la requête » (C. Kerbrat-Orecchioni, 2001a, p. 106). En d'autres termes, le fonctionnement de l'échange « requête et réaction à la requête » peut être abordé sous l'angle de la gestion des faces. Cette perspective d'analyse met à profit les acquis des théories de la politesse de E. Goffman (1973), de P. Brown et S. C. Levinson (1987) et de C. Kerbrat-Orecchioni (1992) et de l'impolitesse de J. Culpeper (1996 ; 2005) et J. Culpeper et al., 2003).

En effet, la requête est considérée comme un acte menaçant, d'autant plus qu'elle empiète sur la liberté d'action de l'allocutaire et constitue une agression de la face négative de celui-ci/celle-ci. De plus, la requête met en péril la face positive de la personne qui la formule, dans la mesure où celle-ci admet un manque et se place en position d'infériorité par rapport à son interlocuteur. Mais, il faudrait rappeler que, de façon générale, le degré de menace d'un acte dépend du poids de son imposition, du rapport de force et du degré de familiarité entre les interlocuteurs (cf. P. Brown et S. C. Levinson, 1987). En fonction des types de rapports sociaux et des visées communicatives, le locuteur peut employer des formulations lui permettant de protéger la face du destinataire ainsi que sa propre face. Dans ce cas, il s'appuie sur des stratégies relevant soit de la politesse positive, c'est-dire qu'elles sont dirigées vers la face positive, soit de la politesse négative, c'est-à-dire qu'elles sont orientées vers la face négative (P. Brown et S.

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

C. Levinson, 1987, p. 101– 129). Le locuteur peut aussi choisir des formulations directes et brutales, servant à agresser les faces de l'interlocuteur. Il mobilise, dans ce cas, des stratégies d'impolitesse telles qu'inventoriées par J. Culpeper (1996 ; 2003) et J. Culpeper et al. (2000). Ces stratégies sont utilisées pour attaquer la face de l'interlocuteur de manière directe ou indirecte, le snober, lui exprimer de l'antipathie, lui faire part du désaccord, le ridiculiser, l'associer à quelque chose de négatif, lui faire des réprimandes (révéler ses manquements), se moquer de lui, entre autres.

La réaction à une requête peut aussi être considérée comme une intervention susceptible de ménager ou de menacer la face de l'autre, sa propre face et l'harmonie relationnelle. Autrement dit, les réactions aux requêtes peuvent représenter des stratégies de politesse ou d'impolitesse. Cette conception permet de répartir les réactions aux requêtes dans deux grandes catégories : (a) la réaction positive d'acceptation, qui représente l'enchainement préféré et (b) la réaction négative de refus, qui représente l'enchainement non–préféré « fortement menaçant pour le requêteur, qui risque de s'en offusquer si le refus n'est pas accompagné de justifications copieuses et édulcorants en tous genres » (C. Kerbart–Orecchioni, 2001a, p. 106).

2.2 L'état des lieux

La requête en français a déjà fait l'objet de plusieurs études et celles–ci portent essentiellement sur le français de France (cf. C. Kerbrat–Orecchioni, 2001, 2005a, 2005b), le français canadien (cf. A. Berrier, 2008) et le français langue seconde ou étrangère (cf. T. Holttinen, 2013, M. Warga, 2004, 2005, 2007). À cela s'ajoutent des analyses sur le français, dans une approche contrastive avec d'autres langues (cf. M. Van Mulken, 1996 ; C. Béal, 2010, T. Holttinen, 2016). Par

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

ailleurs, il y a une pléthore de travaux sur les stratégies de requête dans d'autres langues. On peut citer S. Blum-Kulka et. al. (1989), A. Barron (2008), I. Flöck (2016), M. Warga (2008), A. Trosborg (1995), G. Held (1995)[1]. Les travaux portant sur la réaction à la requête sont, par contre, très peu nombreux et ils portent essentiellement sur l'anglais. On peut citer M. Rauniomaa et T. Keisanen (2012), T. Stivers et F. Rossano (2010), Thompson et al., 2015), I. Flöck (2016), I. Flöck et R. Geluykens (2018)[2] . Rappelons aussi que, s'il y a plusieurs travaux sur les actes directifs en français, l'analyse de la séquence « requête — réaction à la requête » dans d'autres variétés de français, à l'instar du français parlé au Cameroun, reste à faire. La présente étude tente d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : 1) Quelles stratégies les locuteurs utilisent-ils pour formuler leurs requêtes ? 2) Quelles stratégies les interlocuteurs mettent-ils en œuvre pour répondre aux requêtes ? Pour ce faire, l'étude adopte la démarche méthodologique présentée dans la section suivante.

3. Méthodologie

Le corpus est constitué de données recueillies par voie de questionnaire écrit élaboré selon le modèle du Discourse Completion Test (cf. S. Blum-Kulka et al., 1989) et comprenant douze situations. Les scénarios choisis étaient suivis d'une consigne demandant aux informateurs de construire des mini-dialogues comportant une requête et une réaction à la requête. Calqués sur des situations de la vie quotidienne, ces scénarios ont été choisis afin de mettre en lumière l'impact du type d'action demandée, de la distance sociale et du rapport de force entre les

[1] Pour un résumé des travaux sur la requête, voir I. Flöck et R. Geluykens (2018, p. 59-60).

[2] Cf. C. Kerbrat-Orecchioni (2001a, p. 106-108) qui présente quelques réactions à la requête en français.

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

interlocuteurs sur le fonctionnement de l'échange. Pour la présente étude, nous avons retenu une situation caractérisée par la proximité et l'égalité sociale : le locuteur et son interlocuteur sont égaux (=P) et se connaissent très bien : ils sont étudiants colocataires. (–D). Elle était décrite comme suit :

> *« Vous voulez demander à votre colocataire de ranger la cuisine qu'il/elle a lassée en désordre. Construisez un dialogue à cet effet. »*

La collecte des données s'est effectuée à Yaoundé, auprès de 81 étudiants de l'Université de Yaoundé 1 (dont 64 femmes et 17 hommes), âgés de 18 à 30 ans. Ces répondants ont produit des dialogues constitués, respectivement, de deux tours : une requête et une réaction à la requête. L'analyse de ces données s'est faite à plusieurs niveaux. Le premier volet a consisté à examiner la structure discursive des dialogues, c'est-à-dire les types d'enchainements mis en œuvre (réaction positive d'acceptation ou réaction négative de refus rejet). Le deuxième volet était consacré à l'analyse des modes de réalisation des requêtes d'une part, et des réactions aux requêtes, d'autre part.

4. Résultats et discussion

Nous commençons par les types d'enchainements attestés dans le corpus.

4.1 Types d'enchainements dans les échanges

Nous avons relevé au total 79 dialogues.[3] Le premier tour de parole, l'intervention initiative, représente la requête (formulée par L1), tandis que le deuxième tour, l'intervention réactive, représente la réaction à la requête (formulée par L2).

[3] Deux répondants n'ont rien écrit dans cette situation.

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

Les enchainements positifs

Dans plusieurs échanges, les interlocuteurs optent pour l'enchainement préféré, c'est-à-dire la réaction positive, celle par laquelle L1 accepte d'accomplir l'acte demandé par L2. La réaction positive se construit autour des expressions d'acceptation / d'accord et/ou des promesses d'accomplir l'acte demandé, auxquels se greffent des modificateurs externes servant soit à renforcer ou adoucir l'acte noyau, tel qu'illustré en (1).

1) L1**:** S'il te plait, peux-tu remettre en ordre la cuisine pour que je puisse l'utiliser à mon tour?

L2: Sans problème, dès que je termine avec cette tâche, je m'en occupe immédiatement.

Dans sa réaction, L2 indique tout d'abord sa disposition à faire ce que L1 lui demande de faire, avec l'énoncé *« sans problème ».* Cet acte est suivi de la promesse d'agir après avoir effectué une autre tâche, laquelle promesse est renforcée par l'adverbe « *immédiatement* » dont la fonction est d'inviter L1 à un peu de patience. Dans le corpus, on retrouve aussi des cas où les réactions positives sont réalisées implicitement. Dans ce cas, L2 ne dit pas clairement s'il va accomplir l'acte demandé, mais celui-ci se contente de s'excuser et/ou de se justifier, tel qu'en (2). Par sa justification, L2 indique qu'elle aurait nettoyé la cuisine n'eût été le manque de temps.

2) L1 **:** S'il te plaît Sylvie, peux-tu venir ranger la cuisine. Tu sais qu'il y a trop de souris ici à la maison?

L2 : J'arrive Claude, j'ai délibérément oublié de le faire le matin. J'étais déjà en retard, je me pressais.

Les enchainements négatifs

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

Mentionnons aussi des cas d'enchainements non-préférés, de réactions négatives donc, construites autour des actes tels que le refus et/ou la réprimande ou le reproche auxquels les actes accompagnateurs durcisseurs sont greffés, tel qu'en (3).

3) L1 **:** Diane, s'il te plait est-ce que tu peux ranger la cuisine comme tu l'as trouvé ce matin?

L2 : Tu trouves qu'elle est en désordre? En tout cas, moi pas donc tu peux l'arranger toi-même.

Dans cet échange, L2 utilise l'énoncé *« en tout cas moi pas »* pour exprimer son refus de nettoyer la cuisine, d'autant plus qu'elle ne la trouve pas en désordre. Ce désaccord est précédé de la question-surprise et suivi de la suggestion adressée à L1 d'accomplir soi-même ce qu'elle demande à son interlocutrice. On peut dire que la suggestion sert à durcir le refus indirect.

***Les enchainements mixtes* ou ambigus**

Le corpus compte aussi quelques enchainements ambigus, se caractérisant par la juxtaposition d'actes illocutoires menaçants (ex. reproche, insulte, refus) et d'actes flatteurs (ex. excuse, promesse, accord), tel qu'illustrés dans les exemples (3-4).

4) L1 : Tu aurais dû faire le ménage avant de partir. Regarde-toi-même. Elle est pareille à un dépotoir. On ne peut même pas cuisiner.

L2 : Mais arrête de chialer. Je sais que je dois faire le ménage. Je ne l'ai pas fait le matin parce que je n'avais pas assez de temps.

5) L1 **:** Émilie, fais l'effort de ranger la chambre. Le désordre que tu as laissé ne me plait pas.

L2 : Tu n'as pas besoin de me rappeler. Tu n'es pas ma mère. Je savais qu'après avoir lavé mes habits, je la rangerai donc.

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

En (4), la requête de L1 est réalisée sous forme de macro-acte comprenant plusieurs actes de réprimandes destinés à faire perdre la face à L2. Ce dernier commence son intervention par une contre-attaque (« *Mais arrête de chialer. Je sais que je dois faire le ménage.* ») et la termine par un acte d'apaisement. Plus précisément, L2 reconnait l'offense, en indiquant être conscient du ménage qu'il fallait faire, mais il repousse le mode de formulation de la requête, qu'il décrit comme « chialer ». La reconnaissance de la faute est suivie d'une justification, qui laisse entendre que L2 exécutera l'acte demandé dès que possible. Il en va de même pour l'exemple (5) où la réaction de L2 comporte deux reproches, une justification et une promesse. Ce qui est intéressant dans cette réponse, c'est le fait que L2 reconnait sa faute, donne les raisons de ce manquement et promet de ranger la cuisine, après avoir contesté le rappel et le ton réprobateur adopté par L1 : visiblement, ces deux actes se présentent aux yeux de L2 comme des tentatives de construction d'un rapport inégalitaire (parent — enfant). L2 semble dire qu'il accepte qu'on lui demande de nettoyer la cuisine, mais il n'accepte pas le ton « parental/autoritaire » adopté par L1 (qui semble oublier qu'entre L1 et L2 existent des rapports d'égalitaire).

En ce qui concerne les préférences générales des répondants, les résultats montrent que ce sont les enchainements positifs qui dominent dans le corpus, avec 79,7% (soit 63 dialogues sur 79). Les réponses négatives occupent la deuxième position (11,4%, 9 exemples) et les réponses ambigües présentent le taux d'emploi le plus faible, notamment (8,9%, 7 exemples). Le deuxième volet de l'analyse portait sur l'intervention initiative, notamment les modes de réalisation des requêtes. La section en présente les résultats.

4.2 La formulation de la requête

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

4.2.1 Observations générales

Afin d'identifier les modes de réalisation des requêtes, nous avons tout d'abord considéré chaque premier tour de parole des dialogues du corpus comme un acte de requête. Nous avons ensuite considéré les modes de réalisation de la requête. À cet effet, nous avons identifié les cas où l'acte est réalisé de manière minimale, c'est-à-dire à l'aide d'un énoncé et les exemples dans lesquels la requête est réalisée de manière élaborée, c'est-à-dire par le biais d'une combinaison de plusieurs actes. Dans le cas d'une réalisation élaborée, la tâche a consisté à identifier, tout d'abord, l'acte central du tour de parole. Par acte central[4], nous entendons la partie ou l'acte qui indique le plus explicitement la force illocutoire de la requête. Cette unité peut apparaître seule, indépendamment des autres composantes de la séquence énonciative. Ensuite, nous avons analysé les autres types d'actes qui apparaissent avant ou après les actes centraux : les actes subordonnés ou modificateurs externes.[5] L'analyse montre qu'au niveau des réalisations des requêtes, les locuteurs optent pour l'emploi d'une seule stratégie, c'est-à-dire pour des requêtes simples (ex. « *Peux-tu ranger la cuisine s'il te plaît ?* ») ou pour la combinaison de plusieurs stratégies, c'est-à-dire pour des requêtes élaborées (ex. « *Regarde ! Tu as laissé la cuisine en désordre. Est-ce que tu peux la ranger? On a l'impression que c'est un dépotoir.* ») Les formes de réalisation des requêtes se répartissent dans deux grandes catégories, notamment les formulations/stratégies directes et les formulations/stratégies indirectes.

---

[4] Signalons qu'alors que les chercheurs d'expression anglaise emploient largement le terme '*head act*', les chercheurs francophones utilisent les termes « acte central », « acte directeur », « acte noyau ».

[5] On les appelle aussi « actes additifs », « actes subsidiaires » ou « actes accompagnateurs ».

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

L'analyse a permis de relever en tout 111 stratégies de requêtes, dont 34 (30,6%) stratégies directes et 77 (69,4%) stratégies indirectes.

4.2.2 Les stratégies directes

Nous avons dégagé plusieurs sous-catégories des 34 stratégies directes, notamment (a) les énoncés injonctifs (19 exemples, 17%), (b) les énoncés exprimant une obligation (7 occurrences, 6,3%), (c) les énoncés exprimant un désir (4 exemples, 3,6%), (d) les énoncés performatifs modalisés (4 occurrences, 3,6%).

Les énoncés injonctifs sont des constructions injonctives se caractérisent par l'emploi du verbe à l'impératif. Elles apparaissent solitairement (ex. *« N'oublie pas s'il te plait de ranger la cuisine que tu as laissée sens dessus-dessous tout à l'heure »*) ou accompagnées d'autres actes qui les adoucissent (ex. *« Bonjour bien dormi. S'il te plaît n'oublie pas de ranger la cuisine avant de sortir. »*) ou les renforcent (ex. « *Émilie, fais l'effort de ranger la cuisine. Le désordre que tu as laissé ne me plait pas. »*)

Les énoncés exprimant une obligation sont utilisés pour présenter l'acte à exécuter comme une obligation. Ils se caractérisent par l'emploi de l'expression *« il faut ».* Ces énoncés peuvent apparaitre seuls (ex. *« Il faut mettre de l'ordre à la cuisine »*), ils peuvent être renforcés par l'ajout d'un reproche ou d'un commentaire désobligeant (ex. *« **Gars ! C'est comment? Regarde le désordre que tu as créé à la cuisine !** S'il te plait, il faut aller arranger*). Ils peuvent être atténués avec un acte réparateur antéposé (ex. « ***Pardon mon ami, s'il te plaît**, il faut penser à venir ranger la cuisine. Comment toi aussi tu l'as laissée ça comme ça? »*)

Les énoncés exprimant un désir sont des assertions à la première personne comportant les verbes *« aimer »* et *« vouloir »* au conditionnel. En présentant leurs

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

demandes comme un souhait ou un désir, les locuteurs adoucissent le ton injonctif et agressif de leurs requêtes. On retrouve aussi des exemples dans lesquels les locuteurs utilisent des énoncés plus ou moins atténués, en recourant aux procédés tels que le marqueur de politesse *« s'il te plait »,* l'acte de salutation, une forme nominale d'adresse affectueuse et le remerciement conclusif (ex. « *Bonjour ma puce. S'il te plait, j'aimerais bien que tu remettes de l'ordre dans cette cuisine. Merci.* »). L'adoucissement peut aussi s'effectuer à travers l'emploi d'un élément de minimisation de l'acte demandé (ex. « *Mon ami, s'il te plait j'aimerais que tu mettes* ***un peu d'****ordre dans la cuisine car tu l'as laissé sale après usage.* ») L'expression du désir/souhait peut se renforcer par une justification / un reproche (ex. « ***Tu as oublié de faire le ménage dans la cuisine après avoir préparé car je la trouve sens dessus-dessous****. Je voudrais que tu la ranges.* »).

Les énoncés performatifs modalisés se caractérisent par le fait que le verbe illocutoire « demander » est atténué par un verbe semi-auxiliaire (ex. « vouloir » au conditionnel ou au passé) ou par la tournure « bien vouloir », comme le montrent les exemples (6-7).

6) *Tu sais pertinemment que je n'aime pas que la cuisine soit en désordre! S'il te plaît je te demande* ***de bien vouloir*** *ranger la vaisselle et surtout n'oublie pas de nettoyer le sol.*
7) *Bonjour mon pote! S'il te plait, je* ***voulais juste*** *te demander de ranger ta cuisine car elle est sale.*

En (6), la requête est adoucie par l'emploi de *« je te demande de bien vouloir »* : l'aspect trop directif du performatif est atténué par la prise en compte de la bonne volonté ou la coopération de l'interlocuteur. À cela s'ajoute le marqueur de politesse *« s'il te plait ».* Signalons aussi que le commentaire précédant la requête sert plutôt à la rendre plus pressante. En (7), l'aspect directif

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

de la requête est atténué par l'emploi du verbe « *vouloir* » à l'imparfait suivi de l'élément de minimisation « *juste* ». La salutation assortie de terme de complicité « *mon pote* » est un autre procédé d'adoucissement de la requête.

4.2.3 Les stratégies indirectes

Le corpus compte 77 stratégies indirectes, réparties dans les sous-catégories suivantes : (a) les questions sur une condition de réussite (questions sur la capacité/disponibilité 39 exemples (35,2%) et questions sur la volonté 2 occurrences (1,8%), (b) les reproches ou réprimandes ; 23 exemples (20,7%), (c) les allusions 7 exemples (6,3%), (d) les suggestions ou rappels 6 occurrences (5,4%).

Les questions sur une condition de réussite sont des stratégies de requêtes qui prennent la forme d'une question sur la possibilité, la capacité qu'a le destinataire de réaliser l'action demandée. D'autres questions portent sur la volonté ou la disponibilité de l'interlocuteur quant à la réalisation demandée. Dans notre corpus, la plupart de ces questions (39 exemples) portent sur la capacité ou la disponibilité du destinataire. Construites autour du verbe « *pouvoir* » à la deuxième personne à l'indicatif ou au conditionnel, ces constructions interrogatives peuvent être utilisées solitairement (ex. « *S'il te plait, peux-tu remettre de l'ordre dans la cuisine avant de sortir ?* ») ou en association avec d'autres stratégies (*ex. « S'il te plait, pourrais-tu remettre de l'ordre dans la cuisine ? Elle n'est pas du tout présentable.* »). Nous avons identifié deux questions sur la volonté dont l'une contient la formule « aurais-tu l'amabilité de » qui permet au locuteur d'adopter un ton plus solennel et encore plus adouci dans sa requête (ex. « ***Mon cher frère, aurais-tu l'amabilité de*** *mettre de l'ordre dans la cuisine ? Je voudrais savoir si tu peux ranger la piaule.* »).

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

Au lieu de demander directement à son interlocuteur de réaliser l'acte demandé, notamment « mettre de l'ordre dans la cuisine », le locuteur opte pour des *reproche ou réprimandes*, des actes destinés à exprimer son mécontentement par rapport à l'état de la cuisine ou à relever les manquements de son interlocuteur : le locuteur opte ainsi pour une agression de la face positive du destinataire dans le but de l'amener à agir. En voici quelques exemples.

8) *Cela fait depuis deux jours que je vois la cuisine en désordre et je t'observe et toi tu ne fais rien.*
9) *Pourquoi y a-t-il tant de désordre ici? Depuis quand est-ce que l'on finit de préparer et on laisse la cuisine dans cet état?*
10) *Tu aurais dû faire le ménage avant de partir. Regarde-toi-même! Elle ressemble à un dépotoir. On ne peut même pas cuisiner.*

En (8), le locuteur fait deux constats : l'un portant sur l'état désordonné de la cuisine depuis deux jours et l'autre relatif au manque d'action de l'interlocuteur, une observation qui sous-entend que l'interlocuteur aurait dû agir bien avant. En (9), le reproche initial prend la forme d'une question conflictuelle destinée à dire indirectement au destinataire qu'il n'a pas fait son travail et qu'aucune raison ne justifie valablement ce laxisme. Ce reproche peut être considéré comme la stratégie de base, laquelle est durcie par un autre reproche sous forme de question conflictuelle formulée à la forme impersonnelle. Le recours au pronom « on » sert à rappeler que la nonchalance de l'interlocuteur est une violation des normes sociales générales, permettant, par ricochet, au locuteur de protéger sa propre face et d'augmenter la force illocutoire de la requête. En (10), le reproche est explicite : le locuteur relève le manquement de son interlocuteur, ce que nous pouvons considérer ici comme une demande indirecte, celle-ci est renforcée par deux actes qui décrivent l'état de la cuisine comme résultant de l'inaction, de

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

l'interlocuteur et le fait que locuteur ne puisse l'utiliser à son tour. Ces deux reproches sont précédés d'un appel à en prendre acte « regarde toi-même ».

En utilisant des *allusions,* les répondants formulent indirectement leurs requêtes en faisant référence à l'état de la cuisine sans accuser explicitement l'interlocuteur. L'allusion peut être accompagnée d'autres stratégies, tel qu'illustré en (11).

11) *C'est comment Passy? Ta journée a été? J'ai fait un tour à la cuisine à mon retour. Apparemment tu as omis de faire quelque chose d'important après la cuisine. Tu as oublié de ranger la cuisine. Tout est sens dessus-dessous.*

Dans l'exemple ci-dessus, les énoncés *« Apparemment tu as omis de faire quelque chose d'important après la cuisine »*, *et « Tu as oublié de ranger la cuisine »* fonctionnent comme des allusions. On note que l'adverbe *« apparemment »* et l'expression *« oublié de »* permettent d'adoucir ces deux allusions. Le locuteur indique qu'il fait juste part de son constat et qu'il n'accuse pas son interlocuteur de mauvaise foi. Les allusions sont précédées de trois actes, notamment deux salutations « C'est comment Passy? », « Ta journée a été? » et un commentaire *« J'ai fait un tour à la cuisine à mon retour ».* Ce commentaire sert à annoncer les deux allusions. Le commentaire à la fin de la séquence *« Tout est sens dessus-dessous »* sert à préciser la valeur illocutoire des allusions.

Les requêtes présentées sous forme de *suggestions* sont généralement accompagnées d'autres actes, tel qu'en (12), où la suggestion est précédée d'une allusion à l'état actuel de la cuisine. On note ici que l'emploi du terme d'adresse sert à indiquer un rapport affectif entre les colocataires. Ce terme sert à atténuer l'allusion et à adoucir la suggestion.

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

12) *Ma chère sœur**,** la cuisine que tu viens de quitter n'est pas très propre.* ***Ce serait plus beau si tu la rangeais.***

4.2.4 Les procédés de modification des stratégies de requête

4.2.4.1 Les modificateurs externes

Les répondants ont modifié leurs stratégies de requête de deux manières. La première stratégie, appelée modification externe, consiste à employer des actes supplémentaires, accompagnant la requête proprement dite (l'acte central). Ces actes apparaissent avant ou après l'acte central. Le corpus compte 103 modificateurs externes, que nous avons répartis dans les trois catégories suivantes : a) les capteurs d'attention, b) les actes accompagnateurs adoucisseurs et c) les actes accompagnateurs durcisseurs.

Les capteurs d'attention

Nous avons recensé 63 capteurs d'attention, ce qui représente 61,2% des modificateurs externes. Employés pour attirer l'attention du destinataire de la requête, ces procédés apparaissent sous diverses formes. Le corpus compte 35 formes nominales d'adresse, 24 marqueurs de politesse et 4 formules d'appel. Les formes nominales d'adresse peuvent s'employer seules (ex. « ***Mon cher frère**, aurais-tu l'amabilité de mettre de l'ordre dans la cuisine* ») ou être associées à un marqueur de politesse (ex. « ***S'il te plaît Francine**, pourrais-tu m'aider à ranger la cuisine ?* », « ***Pardon mon ami**, s'il te plaît, il faut penser à venir ranger la cuisine.* »). Les formules d'appel peuvent apparaitre seules (ex. « ***Tiens** ! Tu as mis la cuisine dans un bel état. Pourrais-tu l'arranger?* ») ou accompagnée d'une forme d'adresse (ex. « ***Dis ma chère**, il faudrait penser à ranger la cuisine.* »)

Les modificateurs d'atténuation

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

Il y a 33 modificateurs externes employés pour atténuer les requêtes. La majorité des actes d'adoucissement sont les justifications. Le corpus en compte 17. Elles sont employées pour donner les raisons de la demande (ex. « *S'il te plait, peux-tu remettre de l'ordre dans la cuisine* ***pour que je puisse l'utiliser à mon tour ? »***). Les salutations sont employées pour initier le contact avec l'interlocuteur. Elles permettent aussi de s'enquérir de l'état de l'autre avant de lui adresser la demande (ex. « ***Bonjour bien dormi ?*** *S'il te plaît n'oublie pas de ranger la cuisine avant de sortir. »*) Le remerciement représente une forme de gratification anticipée pour la réalisation de l'acte demandé (ex. « *S'il te plait ma puce, remets de l'ordre dans la cuisine.* ***Merci.*** »). Signalons aussi le compliment fait sur les talents culinaires de l'interlocuteur avant de lui rappeler qu'il n'a pas nettoyé la cuisine (ex. « ***Ton repas était très délicieux;*** *seulement tu as oublié de ranger la cuisine après le repas. »).*

Les modificateurs de durcissement

Il s'agit de modificateurs externes employés pour renforcer l'aspect directif de la requête. Les actes utilisés à cet effet sont les reproches ou réprimandes. En voici deux exemples.

13) *Ah!* ***C'est comment avec toi? Pourquoi aimes-tu la saleté ainsi?*** *S'il te plait range la cuisine.*
14) *Gars!* ***C'est comment? Regarde le désordre que tu as créé à la cuisine!*** *S'il te plait, il faut aller arranger.*

Du point de vue quantitatif, les résultats révèlent que les répondants ont produit au total 103 modificateurs externes. En termes de préférences, les résultats révèlent que les capteurs d'attention sont, avec 63 occurrences (61,2%), les actes additionnels les plus fréquents. Les modificateurs d'atténuation viennent en deuxième position avec 33 exemples (32%).

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

4.2.4.2 Les modificateurs internes

La deuxième stratégie de modification consiste à moduler les stratégies directes et indirectes présentées ci-dessus par l'emploi d'éléments morphosyntaxiques et lexicaux qui viennent atténuer ou renforcer voire durcir l'acte de requête (modificateurs internes). Nous avons identifié 105 modificateurs internes, dont 73 adoucisseurs (69,5%) et 32 durcisseurs (30.5%).

Les adoucisseurs

La grande majorité des adoucisseurs sont des marqueurs de politesse (43 exemples), lesquels marqueurs peuvent apparaitre au début, au milieu ou à la fin de l'énoncé directif (ex. « *Miss,* ***s'il te plaît****, n'oublie pas de ranger la cuisine avant de sortir. »;* « *Peux-tu ranger la cuisine* ***s'il te plaît****?).* Le deuxième modificateur, le conditionnel, est surtout employé atténuer dans les requêtes réalisées sous forme d'affirmation d'une obligation (ex. « *Dis ma chère, il* ***faudrait*** *penser à ranger la cuisine. »*) ou d'un vœu (ex. « *Je voudrais que tu la ranges. »*). Certains locuteurs emploient des *éléments de minimisation*. Nous avons catégorisé sous cette dénomination les termes tels que *« petit », « un peu (de), « juste »,* etc. qui servent à adoucir le coût que pourrait représenter l'acte demandé pour l'interlocuteur (ex. « *S'il te plait peux-tu faire* ***un peu de*** *ménage? »*). Les adoucisseurs adverbiaux comme « seulement », « peut-être » sont aussi attestés (ex. « *Ton repas était très délicieux.* ***Seulement*** *tu as oublié de ranger la cuisine après le repas »).* Les *marqueurs de subjectivité* sont utilisés pour atténuer les commentaires ou les reproches par rapport à l'état de la cuisine (ex. « ***Il me semble que*** *tu n'as pas rangé la cuisine après avoir fait la cuisine. »*). Le *temps du passé*, plus précisément l'imparfait, est utilisé pour créer une certaine distance par rapport au fait de demander (ex. « *Je* ***voulais*** *juste te demander de ranger la cuisine. »*).

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

Les durcisseurs

Les durcisseurs apparaissent sous forme d'adverbes d'intensité, de durcisseurs temporels, de durcisseurs lexicaux et de marqueurs de l'insistance. Les adverbes d'intensité servent à renforcer les reproches et allusions à l'état de la cuisine, permettant ainsi de rendre la requête encore plus pressante (ex. *« Elle est **vraiment** en désordre. »*). Les durcisseurs temporels servent à exprimer l'impatience du locuteur (ex. *« Peux-tu l'arranger **rapidement**? »*). Les durcisseurs lexicaux servent à renforcer les requêtes (ex. *« S'il te plaît, est-ce que tu peux ranger **le bazar** que tu as laissé à la cuisine ce matin? »)* et les reproches ou commentaires destinés à durcir les requêtes directes ou indirectes (ex. *« On a l'impression que c'est un **dépotoir**. »*). Les marqueurs de l'insistance servent aussi à renforcer les requêtes d'autant plus qu'ils expriment l'impatience du locuteur (ex. *« Range même un peu **non**! »*)

4.3 Les types de réactions aux requêtes

Il s'agit, dans cette section, de scruter les types d'énoncés qui ont été produits par les interlocuteurs en réaction aux requêtes de leurs colocataires. Pour ce faire, nous avons examiné les types d'actes de langage réalisés et leurs incidences sur le travail relationnel. En nous appuyant sur ces deux aspects, nous avons noté que divers types d'actes sont mis à contribution dans la construction des réactions aux requêtes. Ainsi, chaque réaction se compose d'une stratégie de base et d'un pu de plusieurs actes accompagnateurs d'adoucissement ou de durcissement. Il était donc nécessaire d'établir les statuts fonctionnels respectifs des différents actes constitutifs de chaque réponse à la requête. Cet exercice nous a permis de relever, d'une part, l'acceptation et/ou la promesse comme les actes

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

centraux des réponses positives, et le refus et le reproche/la réprimande comme stratégies de base des réponses négatives, d'autre part.

4.3.1 Les modes de réalisation des réponses positives

La réponse positive à une requête peut être réalisée, rappelons-le, par le biais d'un macro-acte composé de plusieurs stratégies, tel qu'illustré en (15). Dans la réponse de L2, la stratégie de base, l'acceptation de la requête (*« oui »*), est renforcée avec deux autres stratégies, à savoir la promesse d'agir plus tard *(« mais ce sera un peu plus tard »*) et la justification de cette promesse (*« Le temps pour moi d'achever mon exercice »*).

15) L1 : Pourrais-tu mettre de l'ordre dans la cuisine s'il te plait?

L2 : Oui, mais ce sera un peu plus tard. Le temps pour moi d'achever mon exercice.

L'acceptation de la requête

Nous avons recensé 50 cas d'acceptation dans le corpus. Cette stratégie est réalisée linguistiquement de diverses manières. Certains destinataires utilisent des expressions de plaisir (ex. *« Avec plaisir ma sœur », « Oui volontiers »)* ou des expressions d'acceptation (ex. *« Oui bien sûr »*, *« C'est sans problème »,* d'accord et/ou *« Sans soucis », « C'est sans soucis », « Pas de soucis », « Oui »*, *« Okay »*, *« D'accord alors »*, *« D'accord sans problème », « Ce n'est pas un problème », « J'ai compris »*, *« C'est compris »*, *« J'ai suivi », « Très bien ».*)

L'acceptation peut aussi être réalisée à travers la promesse. Le corpus compte 47 occurrences de promesse. Cette stratégie d'acceptation indirecte consiste pour l'interlocuteur à prendre explicitement ou implicitement l'engagement de faire ce que son interlocuteur lui demande de faire. La promesse peut être spécifiée dans le temps, par le biais d'adverbes et de locutions

NODUS SCIENDI ISSN 2308-7676

adverbiales. Il y a aussi des cas où la promesse est faite sans aucune précision temporelle. Parmi les expressions de promesse identifiées dans le corpus, on peut citer : « *Je le ferai (quand je vais me libérer / dès que je serai disponible / plus tard / tout de suite/)* », « *Je vais le faire (tout à l'heure)* », « *Je le ferai avant d'aller au cours* », « *Dès que je finis ce que je suis en train de faire, je le ferai* », « *En fait, je le ferai dès que possible* », « *Je vais voir ça after quand je vais back le soir* », « *Je resterai ranger* », « *Je n'oublierai pas* », « *T'inquiète chéri* ». Pour renforcer leurs acceptations de la requête, les locuteurs utilisent des éléments tels que « *bien sûr* », « *volontiers* », « *tout de suite* », etc. et/ou combinant l'acceptation directe et l'acceptation indirecte (ex. « *Sans soucis. Je le ferai avant de m'en aller* »). L'acceptation peut aussi être accompagnée par un ou plusieurs modificateurs externes.

Les modificateurs externes

Ces modificateurs remplissent des fonctions spécifiques dans la gestion de la relation interpersonnelle et la préservation des faces et l'harmonie sociale. Considérons à cet effet les exemples suivants.

16) **L1:** S'il te plait mbom essaie de nous ranger la cuisine que tu as laissée sens dessus-dessous là.

    L2 : **Désolé Tara**, je le ferai tout à l'heure. **Je n'ai pas pu le faire avant parce que j'avais un dossier urgent à traiter là**.

17) **Oh! Désolé pour ce désordre, mon camarade**. **Je m'en excuse vraiment**. Après le repas, j'ai eu un coup de fil qui m'obligeait à me déplacer illico, raison pour laquelle j'ai laissé la cuisine dans cet état.

18) D'accord j'ai suivi je le ferai. **J'avoue que j'ai très mal agi en la laissant dans cette condition je m'en excuse.**

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

19) Est-ce que j'ai même alors le temps, non! Je n'ai même pas encore fini mes devoirs. Je vais voir ça after quand je vais back le soir.

20) **Merci bien pour le rappel**. En fait, je le ferai dès que possible.

En (16), L2 exprime tout d'abord sa contrition (« *désolé tara* »), puis promet d'agir avant de donner la raison pour laquelle il n'a pas rangé la cuisine. En (17), l'interlocuteur reconnait le désordre causé et s'en excuse. L'acte réparateur (en gras) est associé à un terme d'adresse affectif (« mon camarade »). L'excuse est renforcée par une autre excuse. L'intervention se poursuit et se termine par une justification (un déplacement imprévu). En (18), l'interlocuteur accepte la requête et promet de nettoyer la cuisine tout en reconnaissant avoir très mal agi. Cette reconnaissance du tort causé fonctionne comme une demande d'excuse. Elle est suivie d'une autre excuse. La formulation répétitive de l'excuse sert à renforcer la réaction positive à la requête. En (19), on voit que la justification de l'interlocuteur est précédée d'une question rhétorique destinée à susciter de la compréhension d'un autre étudiant. La promesse, qui est en soi un acte positif, emprunte une forme de réalisation qui mobilise le mélange codique (français — anglais), lequel permet de mettre en lumière la convivialité entre les interlocuteurs et leur appartenance au in-group. Le remerciement antéposé en (20) sert à flatter la face positive de l'interlocuteur. Cet acte indique aussi que le destinataire de la requête considère l'acte directif comme un bienfait, et cela contribue à renforcer la promesse faite.

Mentionnons d'autres modificateurs externes qui servent à adoucir les promesses ou acceptations de répondre favorablement aux requêtes, notamment les salutations, tel qu'en (21) et l'acte de minimisation de la situation, tel qu'illustré en (22).

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

21) **Bonjour!** Ah! Désolé. Je voulais d'abord finir de manger avant de faire la vaisselle, j'avais très faim.

22) Dis donc! Je le ferai après. **Ce n'est pas si grave que ça.**

En (21), on note que la salutation est suivie de l'interjection de surprise *« Ah »* et de l'excuse elliptique « désolé ». Cette combinaison sert à renforcer la sincérité de la justification, qui fonctionne en même temps comme une promesse implicite : le destinataire de la requête indique par l'emploi de la construction *« je voulais d'abord + GV »* qu'il aurait déjà fait la vaisselle n'eût été la faim. En (22), le modificateur postposé sert à atténuer ou relativiser la situation dans l'optique de calmer l'autre.

Nous avons aussi relevé diverses formes de demandes utilisées comme procédés de renforcement des acceptations et des promesses. Il s'agit, plus précisément de la demande de compréhension (ex. 23), la demande de patience (ex. 24), la demande de gratification (ex. 25).

23) D'accord, je resterai ranger **mais à condition qu'à mon tour tu sois aussi compréhensive**.

24) D'accord, je le ferai. **Laisse-moi le temps de me reposer.**

25) D'accord alors c'est sans problème, **à condition qu'en rentrant tu me gardes beaucoup de choses.**

En (23), après avoir accepté et promis de ranger la cuisine, la locutrice indique qu'elle aimerait avoir le même type de réaction lorsque ce sera son tour d'exiger que la cuisine soit en ordre. En (24), le locuteur demande un peu de temps afin d'être en mesure d'exécuter l'acte demandé. En (25), le destinataire de la requête réagit positivement et demande à son interlocuteur de lui ramener quelque chose en retour. Signalons, pour finir, l'exemple ci-dessous dans lequel l'interlocuteur s'appuie sur un modificateur externe pour demander la collaboration de sa colocataire dans l'exécution de l'action demandée.

ISSN 2308-7676

26) **L1 :** Ma chère sœur, la cuisine que tu viens de quitter n'est pas très propre. Ce serait plus beau si tu la rangeais.

L2 : T'inquiète chérie. Je le ferai dans quelques secondes. **Par contre, si tu m'aidais, cela me ferait grand plaisir.**

De manière générale, les destinataires recourent aux actes additionnels susceptibles de valoriser et consolider la cohabitation. Qu'en est-il des réponses négatives?

4.3.2 Les modes de réalisation des réponses négatives

Les réponses négatives sont aussi réalisées sous forme de macro-actes, composés d'une stratégie de base et d'une ou plusieurs stratégies additionnelles, tel qu'illustré en (27). La réaction de L2 comprend une stratégie de base, le refus de la requête (« non »), une excuse (« *désolé* ») et une justification (« *j'ai un devoir à faire* »).

27) L1 : S'il te plait, peux-tu ranger la cuisine?

L2 : Non, désolé. J'ai un devoir à faire.

Le refus de la requête

Cet acte peut être réalisé directement par l'emploi des énoncés tels que **:** « *En tout cas, moi pas* », « *Non* », « *Ne m'ennuie pas* ». Le refus peut aussi être réalisé avec l'expression « *Akah* » dont la fonction est d'exprimer l'indifférence de L2 par rapport à la requête. Mentionnons aussi des cas où L2 choisit plutôt le reproche ou la réprimande pour refuser la requête. Cet acte peut porter sur le ton ou la manière de formuler la demande (ex. « *Tu n'as pas besoin de me rappeler* », « *Tu aimes trop gronder.* »), la légitimité de la demande ou du ton adopté par le requêteur (ex. « *Tu n'es pas ma mère.* », « *Je ne suis pas ton enfant* »). L'énoncé

NODUS SCIENDI ISSN 2308-7676

« *Ha! Dis donc. Toi aussi* » *est* un r*eproche* utilisé *pour refuser la requête.* Le corpus compte sept cas de refus directs et douze réprimandes (refus indirects).

Les modificateurs externes

Dans la majorité des cas, les justifications sont utilisées pour renforcer ou durcir les refus et/ou les reproches, tel qu'en (28). Des questions conflictuelles peuvent aussi être employées pour renforcer le refus de coopération. C'est ce que montrent les exemples (29–30). En (29), le locuteur indique qu'en ce qui le concerne, la cuisine n'est pas en désordre et qu'il n'y a pas lieu de lui demander de faire quoi que ce soit. En (30), le locuteur combine deux questions rhétoriques conflictuelles, à savoir « *Pourquoi?* » et « *Est-ce moi qui l'ai mise dans cet état?* », pour renforcer le refus implicite de nettoyer la cuisine, à savoir « *Pardon, j'ai mon mémoire à rédiger.* » Notons que le marqueur « *pardon* » dans cet énoncé peut se gloser par « *ne me dérange pas* ».

28) Non parce que je suis très occupée. **Je n'ai pas assez de temps pour cela**.

29) **Tu trouves qu'elle est en désordre?** En tout cas, moi pas donc tu peux l'arranger toi-même.

30) **Pourquoi? Est-ce moi qui l'ai mise dans cet état?** Pardon, j'ai mon mémoire à rédiger.

Certains destinataires des requêtes adoptent, dans les échanges analysés, une attitude encore plus agressive, laquelle consiste à combiner des reproches et insultes, tel qu'en (31––32).

31) **Et tu es obligée de me crier dessus ?** Je ne suis pas ton enfant, et si je ne range pas? **N'importe quoi.**

32) Akah! Ne m'ennuie pas. Je suis fatiguée et en plus j'ai cours tout à l'heure. **Est-ce que toi-même tu ranges souvent?**

En (31), la question initiale (« *Et tu es obligé de me crier dessus?* ») sert à contester le ton adopté par le requêteur. La contestation est suivie du rappel du

NODUS SCIENDI ISSN 2308-7676

rapport de force entre les deux colocataires (il ne s'agit pas d'un rapport asymétrique du type « parent–enfant »). Ce rappel est renforcé par la question rhétorique conflictuelle *« et si je ne range pas ? »* que l'on pourrait compléter par *« tu ne me feras rien du tout ».* Après avoir lancé ce défi, L2 termine son intervention avec l'énoncé *« n'importe quoi »* pour ridiculiser la posture autoritaire adoptée par sa colocataire. En (32), la réaction à la requête est initiée par le pragmatème « akah », utilisé en français camerounais pour exprimer l'indifférence du locuteur par rapport au dire de l'autre. Il est suivi de l'énoncé injonctif négatif *« ne m'ennuie pas »* qui sert de renforçateur de l'indifférence exprimée. Ensuite viennent deux justifications qui durcissent davantage la réaction négative à la requête. Cette séquence se termine par le reproche sous forme de question rhétorique conflictuelle (*« est–ce que toi–même tu ranges souvent? »*), destiné à contester la légitimité de la requête. L2 semble dire *« comment tu ne ranges pas la cuisine systématiquement, pourquoi ne devrais–je pas en faire autant? »*

Du point de vue quantitatif, les résultats révèlent que le corpus compte au total 212 stratégies, dont 116 actes centraux et 96 modificateurs externes. En ce qui concerne les actes centraux, nous avons constaté que les stratégies de base positives, notamment l'acceptation et la promesse, sont nettement plus nombreuses (97 occurrences) que les stratégies de base négatives, le refus et le reproche (19 exemples). Au niveau des modificateurs externes, les résultats indiquent que les justifications et les excuses sont, avec respectivement 46 et 20 occurrences, les actes accompagnateurs les plus utilisés. Des 46 justifications attestées, 10 sont employées pour durcir les réponses négatives.

Conclusion

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

Par cette étude, nous avons voulu examiner un aspect du fonctionnement de l'échange « requête — réaction à la requête » entre locuteurs camerounais francophones, dans l'optique de relever les enjeux des faces dont cet échange est porteur et de cerner la manière dont ces enjeux sont reflétés dans les choix énonciatifs de ces derniers. Concernant les types de réponses aux requêtes, l'étude a révélé que la réaction positive est l'enchainement préféré des répondants. Par ailleurs, nous avons constaté que les requêtes et les réactions aux requêtes se réalisent de diverses manières. Au niveau des stratégies de requête, l'étude révèle que les stratégies indirectes sont plus nombreuses que les stratégies directes. Même si l'aspect menaçant de la requête pousse la plupart des répondants à atténuer leurs demandes, on note des cas où la face de l'interlocuteur n'est pas épargnée. Les réactions aux requêtes sont en général réalisées dans un souci de préserver l'harmonie entre les colocataires, même s'il y a aussi des cas, moins nombreux, de réponses négatives par lesquelles les destinataires de requêtes tentent le plus souvent de défendre leurs propres faces.

Il reste souhaitable de poursuivre l'analyse entamée ici, par exemple, par une démarche consistant à analyser des conversations naturelles pour mieux cerner le fonctionnement de ce type d'échange et ses effets sur la gestion des relations interpersonnelles en milieu camerounais. Cette approche pourrait permettre de comprendre comment les requêteurs réagissent, à leur tour, aux réactions positives ou négatives de leurs interlocuteurs. Il serait aussi intéressant d'interroger l'impact des variables comme le statut socio-institutionnel et la distance sociale sur les réalisations de l'échange « requêtes et réactions aux requêtes » et leurs relents relationnels.

Références bibliographiques

NODUS SCIENDI
ISSN 2308-7676

BARRON Anne, 2008, « The structure of requests in Irish English and English English », SCHNEIDER Klaus Peter & BARRON Anne, eds., *Variational pragmatics: A focus on regional varieties of pluricentric languages.* Amsterdam, Benjamins, p. 35—67.

BEAL Christine, 2010, *Les interactions quotidiennes en français et en anglais. De l'approche comparative à l'analyse des situations interculturelles*, Frankfurt am Main, Peter Lang.

BERRIER Astrid, 2008, « Autour de la situation de la requête dans les commerces au Québec », *Mélanges CRAPEL, 30*, p. 67–87.

BLUM-KULKA Shoshana, HOUSE Juliane & KASPER Gabriele, eds., 1989, *Cross-cultural pragmatics: Requests and apologies*, Norwood, NJ: Ablex.

BROWN Penelope & LEVINSON Stephen, 1987, *Politeness: some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press.

CULPEPER Jonathan, 1996, « Towards an anatomy of impoliteness» », *Journal of Pragmatics* 25, p. 349–367.

CULPEPER Jonathan, 2003, « Impoliteness and entertainment in the television quiz show: The Weakest Link », *Journal of Politeness Research 1*, p. 35–72.

CULPEPER Jonathan, BOUSFIELD Derek & WICHMANN Anne, 2000, « Impoliteness revisited: With special reference to dynamic and prosodic aspects », *Journal of Pragmatics* 35, p. 1545–1579.

FLÖCK IIKa & GELUYKENS Ronald, 2018, « Preference Organization and Cross-Cultural Variation in Request Responses: A Corpus-Based Comparison of British and American English », *Corpus Pragmatics 2*, p. 57—82.

ISSN 2308-7676

Flöck IlKa, 2016, *Requests in American and British English: A contrastive multi-method analysis*, Amsterdam, John Benjamins.

GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public.* [Traduit de l'anglais par Alain Kihm], Paris, Minuit.

HELD Gudrun, 1995, *Verbale Höflichkeit. Studien zur linguistischen Theorienbildung und empirische Untersuchung zum Sprachverhalten französischer und italienischer Jugendlicher in Bitt- und Dankessituationen*, Tübingen, Narr.

HOLTTINEN Tuuli, 2016, « Stratégies de requête dans un bureau de tabac et dans son équivalent finlandais R-kioski », CMLF 2016 — *Actes du 5ème Congrès Mondial de Linguistique Française.* EDP Sciences (www.linguistiquefrancaise.org).

HOLTTINEN Tuuli, 2013, *Les requêtes chez les apprenants de FLE — comparaison entre les locuteurs non-natifs et natifs du français dans un contexte universitaire*, Mémoire de Master de philologie française, Département des langues modernes, Université de Helsinki

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2005a, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2005b, « Politeness in France: how to buy bread politely » , In: HICKEY Leo & STEWART Miranda, eds, *Politeness in Europe*, Clevedon, Multilingual Matters, p. 29–44.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001a, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan.

NODUS SCIENDI

ISSN 2308-7676

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001b, « 'Je voudrais un p'tit bifteck' : la politesse à la française en site commercial », *Les carnets du Cediscor*, 7, p. 105-118.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les interactions verbales. Vol. 2*, Paris, Armand Colin.

OGIERMANN Eva, 2009a, « Politeness and in-directness across cultures: A comparison of English, German, Polish and Russian requests », *Journal of Politeness Research, 5*(2), p. 189-216.

RAUNIOMAA Mirka & KEISANEN, Tilna, 2012, «Two multimodal formats for responding to requests », *Journal of Pragmatics*, *44*(6—7), p. 829—842.

STIVERS Tanya & ROSSANO Federico, 2010, « Mobilizing response », *Language and Social Interaction*, *43*(1), p. 3—31.

THOMPSON Sandra, FOX, Barbara & COUPER-KUHLEN, Elizabeth (2015) : *Grammar in everyday talk: Building responsive actions*, Cambridge, Cambridge University Press.

TROSBORG Anna, 1995, *Interlanguage pragmatics. Requests, complaints and apologies*, Berlin, New York, De Gruyter.

VAN MULKEN Margot, 1996, «Politeness Markers in French and Dutch Requests », *Language Sciences* 18(*3-4*), p. 689-702.

WARGA Muriel, 2008, «Requesting in German as a pluricentric language », SCHNEIDER, Klaus Peter & Barron, Anne, eds., *Variational Pragmatics. A focus on regional varieties in pluricentric languages*, Amsterdam, Benjamins, p. 245—266.

NODUS SCIENDI

ISSN 2308-7676

WARGA Muriel, 2007, « ‘Bonjour, Monsieur le professeur !’ Ouvrir une requête en langue étrangère », TROTTER, , ed., *Actes du XXIV Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* Aberystwyth 2004*, Vol 3,* Berlin, De Gruyter, p. 465–476.

WARGA Muriel, 2005, « 'Est-ce que tu pourrais m'aider ?' vs. 'Je voudrais te demander si tu pourrais m'aider.' Les Requêtes en français natif et en interlangue », *Vox Romanica : Annales Helvetici Explorandis Linguis Romanicis Destinati*, *64*, p. 141–159.

WARGA Muriel, 2004, *Pragmatische Entwicklung in der Fremdsprache. Der Sprechakt “Aufforderung” im Französischen*, Tübingen, Narr.

NODUS SCIENDI

ISSN 2308-7676